

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Tel que l'exige la Loi sur les cités et villes, je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Constant ainsi que les grandes orientations pour l'année à venir.

Ce rapport contient quatre volets :

1. les états financiers de l'exercice 2013;
2. les projections financières de l'année en cours;
3. les objectifs servant à la préparation du budget 2015;
4. les investissements prévus en 2014 au programme triennal d'immobilisations.

Je dépose par la même occasion les renseignements concernant la rémunération des élus pour l'année 2014. Je tiens à souligner que tout comme l'an dernier, les membres du conseil municipal décréteront à nouveau un gel de leur salaire en 2015.



RETOUR SUR 2014

Je l'ai souvent mentionné, l'année 2014 fut caractérisée par une réflexion en profondeur sur l'avenir de la Ville et de ses services municipaux. Pour employer une analogie qui caractérise notre territoire, nous avons d'abord travaillé la terre pour qu'elle nous soit fertile. De concert avec tous mes collègues du conseil municipal, nous avons donc pu dégager une vision commune que nous voulons profitable à tous les citoyens.

Ensemble, nous avons choisi de prendre du recul pour, d'une part, dresser un portrait d'ensemble de l'organisation et de ses forces et, d'autre part, entendre les préoccupations et les aspirations des citoyens.

Ceci s'est fait entre autres par la mise en place de comités consultatifs. Depuis plusieurs mois, ces comités ont accompli un travail colossal et j'en remercie tous les membres citoyens qui en font partie. Puisque nous voyons cette réflexion stratégique comme un processus ouvert, les recommandations et les idées nouvelles issues de ces comités furent pour nous une grande source d'inspiration.

Cela s'est fait aussi de façon plus informelle, en saisissant toutes les occasions d'échanger avec la population sur le terrain, lors d'événements spéciaux ou d'autres tribunes démocratiques telles que les séances publiques du conseil. C'est au contact des citoyens que nous avons enrichi notre vision.

Depuis dix ans, notre Ville a évolué; la croissance de la population et les changements démographiques amènent de nouveaux défis en termes de développement urbain, d'infrastructures, de loisirs, de communication et surtout, en ce qui a trait aux services à la clientèle.

C'est dans cet esprit que nous avons développé un partenariat avec la Ville de Sainte-Catherine afin de regrouper nos services de sécurité incendie en une seule entité. Nous allons également créer une régie intermunicipale pour en assurer la gestion. Dans la même foulée, nous entreprendrons les démarches visant à la construction d'une seule caserne pour le service unifié.

Au départ, nous savions que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) entraînerait, pour nos deux Villes, d'importantes obligations à court et à moyen terme qui seraient plus difficilement réalisables si nous les assumions chacun de notre côté. Je suis très fier de ce partenariat car nous pourrions augmenter la qualité des services sur le territoire, dans le respect de la capacité de payer des contribuables. C'est cela, pour nous, travailler en équipe et offrir un Service Plus.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2013 ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS 2014

Les rapports de l'auditeur indépendant Lefavre, Labrèche, Gagné, comptables professionnels agréés, indiquent que les états financiers donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

MA VILLE ÉCONOMIQUE

En bref pour 2013, ces résultats financiers audités nous démontrent un surplus de 2 689 872 \$, qui s'explique principalement par la fermeture du fonds de reconstruction de rues au courant de l'année 2013. Vous le saviez déjà, nous en avons parlé abondamment en janvier dernier.

Quant aux résultats escomptés pour 2014, nous entrevoyons un surplus de l'ordre de 2,17 M \$, dont une augmentation d'environ 1 M \$ principalement expliquée par des revenus de taxes supplémentaires et de droits de mutation.

Par ailleurs, des économies d'environ 1 M \$ principalement reliées à des réductions de dépenses, telles que le déneigement, les frais d'enlèvement et de destruction des ordures ainsi que la collecte sélective. Nous avons également économisé des frais inhérents à certaines études qui n'ont pas eu besoin d'être réalisées.

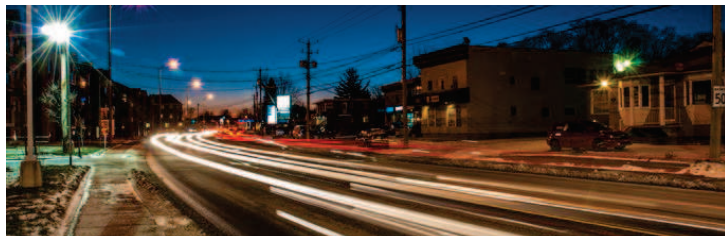
À prime abord, ce surplus peut paraître imposant. Mais il traduit en grande partie l'effort déployé par les élus et les services municipaux pour compresser les dépenses tout au long de l'année. À ce chapitre, j'aimerais remercier mes collègues du conseil et le personnel de la Ville pour leur contribution à l'effort et leur volonté d'amélioration continue. Félicitations à tous!

En 2014, nous avons également poursuivi nos démarches de soutien aux aînés, dans une perspective intergénérationnelle. En début d'automne, nous avons dévoilé une politique des Aînés, laquelle nous conduira vers une reconnaissance officielle en tant que Municipalité amie des aînés. Pour sa part, l'aide financière aux aînés, l'un de nos engagements prioritaires, aura donné un coup de pouce à 1028 propriétaires âgés de 65 ans et plus.

Avant de faire état des projections 2015, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse sur les quote-parts :

On ne peut passer sous silence les « fameuses » quote-parts que nous devons verser aux organismes, tels que le service de police, l'AMT (Agence métropolitaine de transport), le traitement de l'eau potable et des eaux usées, la cueillette des résidus domestiques et la gestion des matières résiduelles et la MRC. Nous nous devons de souligner l'importance de ces quote-parts dans le budget de la Ville de Saint-Constant, puisqu'elles représentent près du tiers des dépenses : c'est assez majeur.

Je peux vous confirmer que chaque organisme travaille très fort présentement dans la préparation de leur budget pour limiter le plus possible les augmentations. Il faut savoir que chaque augmentation doit être absorbée à même notre budget d'opération.



PROJECTIONS 2015

Voici les principaux facteurs dont nous devons tenir compte dans l'élaboration du budget et des orientations stratégiques 2015 :

1. Au plan financier :

Le pacte fiscal annoncé cet automne par le gouvernement du Québec entraîne un impact d'environ 240 000 \$, soit : 130 000 \$ en perte de TVQ, 65 000 \$ en perte de taxes foncières sur les écoles et les CPE et 45 000 \$ de moins en transfert de la CMM. Il s'agit d'un manque à gagner que nous devons compenser à même nos budgets d'opération. Soyez assurés que nous travaillons très fort pour limiter l'impact sur le compte de taxes.

2. Au plan stratégique

L'exercice de planification stratégique amorcée en 2014 se poursuivra en mode consultatif tout au cours de l'année 2015.

La participation citoyenne est au cœur de nos projets. En ce sens, nous réitérons notre engagement à travailler avec le milieu. Ceci se traduira en 2015 par la tenue de Journées Citoyennes, où les participants pourront se prononcer sur différentes initiatives. Nous voulons savoir comment vous voyez votre Ville afin de dégager une vision stratégique qui nous rassemble, et qui vous ressemble.

Nous voulons également travailler de concert avec la population pour revitaliser la rue Saint-Pierre.

Un comité, composé de citoyens, de gens d'affaires et d'élus est actuellement en formation. Au cours des prochains mois, les membres travailleront à l'élaboration d'un plan directeur de développement. Ce plan favorisera une meilleure diversité et une plus grande mixité des activités économiques. Dans un deuxième temps, la réflexion s'élargira à l'ensemble du territoire.

3. En ce qui concerne le service aux citoyens :

C'est en se dotant d'une meilleure connaissance des besoins des citoyens que nous développerons un vaste chantier d'amélioration du service à la clientèle. C'est sur le thème Ma Ville Plus que nous lancerons ce projet, avec l'intime conviction que le client-citoyen doit vivre une expérience positive, et ce, dès l'instant où il entre en contact avec la municipalité, jusqu'à celui où sa requête est résolue.

Ainsi, nous poursuivons nos démarches en vue d'une ouverture de certains services sur l'heure du midi. Des discussions sont actuellement en cours à cet effet.

L'ensemble de nos processus de traitement des plaintes et requêtes fera l'objet d'une révision en profondeur. En début d'année, une étude d'opinion sera menée par une firme indépendante. Les données recueillies nous permettront d'identifier les axes prioritaires d'intervention et les forces sur lesquelles nous pouvons capitaliser.

Parallèlement à cette initiative, nous poursuivons le développement de nos services numériques par la mise en place d'un nouveau portail Web et l'ajout de services transactionnels.



Le pacte fiscal

Un pacte fiscal est une entente signée d'une durée de 5 ans entre le gouvernement du Québec, la fédération québécoise des municipalités, l'UMQ, la Ville de Montréal et la Ville de Québec.

L'entente mentionne entre autres les montants de transferts pour la compensation de la TVQ et pour la compensation des immeubles.

Étant donné l'expiration du pacte fiscal, des ententes transitoires ont été signées pour 2014 et 2015. La dernière entente, signée le 5 novembre dernier, comportait plusieurs modifications ayant des impacts pour la Ville de Saint-Constant, notamment :

- La réduction du remboursement de la TVQ (62,8% à 50%)
- La réduction du pourcentage de compensation de 84,3% pour les écoles primaires et 71,3% pour les autres immeubles du réseau primaire-secondaire à 65%.

L'amélioration du portail Web permettra aux citoyens d'accéder en tout temps à l'information et aux services municipaux, sans avoir à se déplacer de leur domicile.

Ceci aura pour effet de diminuer la pression sur les canaux traditionnels tels que le téléphone ou le comptoir, libérant ainsi du temps pour des activités à valeur ajoutée pour le citoyen et l'amélioration du suivi des demandes.

Nous verrons également à valoriser et à accompagner le personnel de première ligne dans leur volonté d'améliorer leurs façons de faire par, entre autres, un programme de formation et de sensibilisation à l'approche-client.

4. Au plan des loisirs :

Le Service des loisirs est un autre secteur en pleine transformation. Depuis une dizaine d'années, la population de Saint-Constant et ses besoins ont évolué à la vitesse « grand V ».

C'est dans cet esprit que l'offre en activités sportives et culturelles sera revue en profondeur. De nouveaux volets seront ajoutés à la programmation tout au cours de l'année 2015 et nous espérons que vous serez nombreux à y prendre part.

Nous souhaitons que les Constantins de tous âges s'approprient de plus en plus leur ville; qu'ils utilisent leurs infrastructures, fréquentent leurs parcs, profitent d'une foule d'événements et d'activités.

C'est ainsi que nous voyons notre ville intergénérationnelle.

5. En ce qui trait aux installations récréatives :

Dès notre entrée en fonction, nous nous sommes engagés à revoir l'ensemble des infrastructures de loisir dans l'objectif de mieux servir la population.

C'est dans cet esprit que nous entamerons dès 2015 les démarches administratives menant à la construction d'une nouvelle bibliothèque et d'un centre municipal. Sur cette même lancée, nous relocaliserons l'ensemble des services à la clientèle actuellement situés au Quartier de la gare. Une étude de faisabilité est actuellement en cours afin d'évaluer la possibilité de les regrouper dans le bâtiment de l'hôtel de Ville.

En marge d'une politique d'endettement qui sera adoptée lors de l'exercice budgétaire, politique qui nous situerait encore sous la moyenne parmi les villes comparables, nous effectuerons les démarches visant à obtenir une part de financement par le biais de programmes de subventions gouvernementales.

D'autres analyses de faisabilité sont actuellement en cours, en vue d'aménager certaines infrastructures sportives, telles qu'une piscine et un terrain synthétique. Celles-ci seront partagées lors des *Journées citoyennes*.

En matière d'infrastructures :

Nous compléterons le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et de la structure de la chaussée d'ici la fin de l'année 2014.

L'exercice nous permettra d'acquiescer une vue d'ensemble des besoins en matière d'entretien et de réfection des rues et des routes sur tout le territoire. Dès lors, nous pourrions établir des priorités selon les orientations budgétaires 2015 et les subventions disponibles ou programme TECQ.

En ce qui a trait aux fossés, la Ville envisage un plan d'action qui permettrait aux propriétaires des rues concernées de prévoir leur remblayage. Les propriétaires concernés seront rencontrés en 2015.

EN CONCLUSION

Nous sommes fiers de vous présenter un bilan positif de notre situation financière. Soyez assurés que nous travaillons toujours dans le but d'assumer nos obligations à court terme tout en respectant nos engagements futurs.

Nous allons conserver nos pratiques de gestion rigoureuses. À ce chapitre, je tiens encore une fois à remercier tous les employés ainsi que les bénévoles qui nous permettent d'offrir des services de qualité dans un milieu de vie que nous voulons de grande qualité.

En terminant, j'aimerais partager avec vous une phrase de l'industriel Henry Ford qui décrit parfaitement notre vision de la participation citoyenne :

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Au plaisir de travailler avec vous, en 2015 et dans les années futures!

**Le maire de Saint-Constant,
Jean-Claude Boyer**

1. ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2013

Sommaire des résultats à des fins fiscales • Exercice terminé le 31 décembre 2013

NON CONSOLIDÉS	2013		2012
	BUDGET	RÉALISATIONS	RÉALISATIONS
REVENUS			
Fonctionnement			
Taxes	26,890,832	27,048,637	26,148,053
Compensations tenant lieu de taxes	412,196	389,224	394,750
Transferts	2,110,681	1,629,024	1,275,334
Services rendus	937,457	914,536	859,401
Autres	5,818,281	4,009,621	2,926,196
	36,169,447	33,991,042	31,603,734
Investissement		6,020,924	12,266
	36,169,447	40,011,966	31,616,000
CHARGES			
Administration générale	6,281,023	5,866,559	5,192,395
Sécurité publique	6,454,778	6,300,242	6,154,618
Transport	7,356,836	6,587,157	6,074,399
Hygiène du milieu	4,975,710	4,377,288	3,874,780
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement	665,824	577,340	527,723
Loisirs et culture	5,339,429	4,673,869	3,705,421
Frais de financement	940,465	720,559	914,027
Amortissement des immobilisations	3,276,900	3,885,376	3,677,043
	35,290,965	32,988,390	30,120,406
Excédent (déficit) de l'exercice	878,482	7,023,576	1,495,594
Moins : revenus d'investissement	(0)	(6,020,924)	(12,266)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	878,482	1,002,652	1,483,328
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	3,276,900	3,885,376	3,677,043
Produit de cession		10,266	
Financement à long terme des activités de fonctionnement		28,945	37,926
Remboursement de la dette à long terme	(2,111,595)	(2,147,295)	(2,022,884)
Affectations			
Activités d'investissement	(3,159,158)	(2,099,356)	(1,948,805)
Excédent (déficit) accumulé	1,115,371	1,947,097	(607,361)
Autres éléments de conciliation		62,187	48,823
	(878,482)	1,687,220	(815,258)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	2,689,872	668,070
CONSOLIDÉS			
Revenus de fonctionnement		37,871,313	35,403,796
Charges		36,583,136	33,495,766
Autres éléments à des fins fiscales		2,258,330	273,402
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		3,546,507	2,181,432

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8



2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Le rapport du 6 mai 2014 de l'auditeur indépendant Lefaivre Labrèche Gagné, comptables professionnels agréés, SENCRL, indique que les états financiers de la Ville de Saint-Constant présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Constant et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014

PROJETS - INVESTISSEMENTS	BUDGET	ESTIMÉ
Achat d'équipements	283,000	350,874
Matériels roulants	1,630,000	383,075
Piste cyclable rue Lévesque	100,000	-
Pavage urbain et rural	471,000	264,340
Station de pompage sanitaire Lachapelle	1,000,000	74,248
Mise à niveau des stations de pompage	565,000	14,623
Rue St-Pierre tronçon Nord	4,800,000	3,665,438
Inspection de plomberie	100,000	-
Aménagement paysager sentiers Héritage Roussillon	1,088,000	-
Application de gestion des documents et archives	15,000	22,725
Rénovation majeures	80,000	21,506
Protection cathodique	12,000	-
Rue Rimbaud		124,779
Plan d'intervention et mise au norme station de pompage		59,748
Rue Miron		212,485
Finalisation de travaux d'infrastructures débutés en 2013		157,880
Jeux d'eau parc		23,321
Rue Poirier		16,047
Parc multifonctionnel		12,485
Montée Saint-Régis		62,077
	10,144,000	5,307,771
TOTAL	10,144,000	5,307,771

SOURCES DE FINANCEMENT	BUDGET	ESTIMÉ
Emprunts à la charge de l'ensemble	3,547,000	2,031,121
Emprunts à la charge d'un secteur	1,472,000	671,512
Subventions gouvernementales	4,665,000	2,083,428
Fonds de roulement	460,000	455,561
Fonds réservés, carrières et sablières	-	-
Contributions des promoteurs	-	-
Affectations - budget de fonctionnement	-	66,148
TOTAL	10,144,000	5,307,771

4. LES RÉSULTATS FINANCIERS ESTIMÉS 2014

	2014	
	BUDGET	ESTIMÉ
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		
Taxes	28,333,791	28,997,876
Autres	3,935,498	4,355,603
	32,269,289	33,353,479
CHARGES		
Activités - services	30,626,025	29,603,901
Frais de financement	942,532	964,153
Amortissement des immobilisations	3,677,043	3,677,043
	35,245,600	34,245,097
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(2,976,311)	(891,618)
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	3,677,043	3,677,043
Remboursement de la dette à long terme	(1,869,400)	(1,869,400)
Affectations		
Activités d'investissement	(0)	64,217
Excédent (déficit) accumulé	1,168,668	1,192,554
Autres éléments de conciliation		
	2,976,311	3,064,414
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		2,172,796

5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En 2014, le maire, les conseillères et les conseillers ont reçu les rémunérations et allocations de dépenses suivantes de la Ville ou d'un organisme mandataire ou supramunicipal.

RÉMUNÉRATION DE BASE EN 2014		
De la municipalité	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Le maire	67,171 \$	15,787 \$
Chaque conseiller	22,390 \$	11,195 \$
FONCTIONS PARTICULIÈRES		
Titre	Rémunération de base	Allocation de dépenses
Le maire suppléant	100 \$ par semaine	50 \$ par semaine
Le maire suppléant qui remplace le maire absent de 5 jours et plus	rémunération du maire durant l'absence	
Conseiller de comité à la MRC de Roussillon	11 611 \$ par année	
Le maire qui siège à la Régie de l'assainissement des eaux usées	2 445 \$ par année	